

Formulaire d'engagement citoyen



Participation au piégeage printanier du frelon asiatique (Couvercle anti-frelon – *Vespa velutina*)

1. Informations du participant

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse :**
- **Téléphone :**
- **E-mail :**
- **Numéro de couvercle (s) fourni (s) :**

2. Engagement du citoyen

En signant ce document, je m'engage à participer volontairement à la lutte contre le frelon asiatique en installant, surveillant et entretenant un **piège sélectif printanier** fourni par la Ville et à la détection des nids primaires et secondaires.

Je déclare avoir pris connaissance des règles suivantes :

Installation et entretien du piège

- Installer le piège **début mars** et le retirer **fin mai**.
- Utiliser exclusivement l'appât sélectif recommandé.
- Vérifier régulièrement l'humidité de l'éponge.
- Placer le piège dans un endroit **ombragé, en hauteur, et peu fréquenté**.

Respect de la biodiversité

- Vérifier la présence éventuelle d'insectes non ciblés (abeilles, bourdons, guêpes, frelon européen, papillon de nuit).
- En cas de capture d'insectes non ciblés, **endormir au réfrigérateur 15 à 30 min** et relâchez les insectes non ciblés.
- Ne jamais ouvrir le piège si des frelons asiatiques sont encore vivants.

Sécurité

- Manipuler le piège avec prudence.
- Ne jamais tenter de détruire un nid soi-même.
- En cas de réaction allergique sévère, contacter immédiatement les services d'urgence.

3. Engagement dans la détection et le signalement des nids

Je m'engage également à contribuer à la surveillance du territoire en :

Détection

- Être attentif à la présence éventuelle de **nids primaires** (petits, au printemps) et **nids secondaires** (grands, visibles à partir de juin).
- Observer en priorité les zones à risque : arbres, haies, abris, avancées de toiture, dépendances, jardins.

Signalement

En cas de découverte d'un nid suspect :

- **Je ne tente aucune intervention moi-même.**
- **Je signale immédiatement la présence du nid** via les canaux indiqués sur le site de la Ville

Site : <http://www.lalouviere.be/ma-ville/service-communaux/developpement-durable/frelons-asiatiques>

- Je fournis, si possible, une localisation précise et une photo prise à distance de sécurité.

Je comprends que ce signalement permet aux services compétents d'intervenir rapidement et en sécurité.

4. Transmission des données

Je m'engage à :

- **Compter les captures** (reines et ouvrières).
- **Transmettre la fiche de comptage** à : soit frelons@lalouviere.be soit dépôt dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville de La Louvière, Place communale 1 avec mention « frelons asiatiques ». Cette fiche comprendra vos coordonnées, adresse, e-mail et téléphone conformément au formulaire RGPD. Une seule page recto verso est demandée.

5. Consentement

Je participe volontairement à cette action citoyenne et comprends que :

- Le matériel fourni reste sous ma responsabilité.
- La Ville ne peut être tenue responsable en cas de mauvaise manipulation ou d'utilisation non conforme.
- Les données transmises (captures, localisation de nids) seront utilisées uniquement dans le cadre du suivi communal du frelon asiatique et conservées pour une période de 5 ans.

6. Signature

Je certifie avoir lu et accepté les engagements ci-dessus.

- **Date :**
- **Signature :**

Département Cadre de Vie
Développement durable.....
Avenue Fidèle Mengal, 1
7100 La Louvière
064/27.79.80
frelons@lalouviere.be

La Louvière, le

Madame,
Monsieur,

La Ville de La Louvière est particulièrement attachée au respect de la vie privée de ses citoyens et de toute personne dont elle détient des données personnelles.

Le Règlement général sur la Protection des Données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018, impose aux Autorités publiques le respect de certaines obligations à l'égard du traitement des données à caractère personnel qui sont récoltées.

Aussi, nous vous informons que toutes les données à caractère personnel vous concernant sont traitées conformément au Règlement européen 2016/679 du 27/04/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Vos données à caractère personnel sont traitées par la Ville de La Louvière – Service Environnement / Biodiversité (Place Communale 1, 7100 La Louvière -environnement@lalouviere.be) pour la gestion des espaces verts et plantations, le suivi des dégâts aux cultures, la gestion des espèces exotiques envahissantes, la mise en œuvre du Plan Canopée, la gestion des terils et zones naturelles, la planification et le suivi des interventions techniques, la communication avec les citoyens dans le cadre des demandes ou signalements, ainsi que la rédaction de rapports et documents administratifs liés à ces missions.

La base légale du traitement est l'article 6.1.e du RGPD : traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Ville de La Louvière, conformément au Code de la démocratie locale, au Code wallon de l'environnement et aux réglementations applicables en matière de gestion environnementale et de conservation de la nature.

À cet égard, les données à caractère personnel seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement du dossier et à l'exécution de la mission, augmentée des délais légaux de prescription. En règle générale, les données sont conservées entre 5 et 10 ans selon la nature du dossier.

Elles peuvent être également communiquées aux destinataires suivants : – Services internes de la Ville (Travaux, Urbanisme, Police administrative, etc.) – Autorités régionales compétentes (SPW Agriculture, Nature et Forêt, etc.) – Prestataires techniques agissant pour le compte de la Ville (entreprises de neutralisation) – Apiculteurs locaux en charge du programme de destruction du frelon – Autorités judiciaires lorsque la loi l'exige.

Conformément à la réglementation précitée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, dans une certaine mesure, de suppression des données qui vous concernent. Le droit à l'effacement ne s'applique toutefois pas lorsque le traitement repose sur une mission d'intérêt public.

Nous vous informons que la Ville de La Louvière est le Responsable du traitement au sens du RGPD et le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à l'adresse suivante : dpo@lalouviere.be.
Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité de la Ville/CPAS de La Louvière.

Pour exercer vos droits, vous devez adresser un courrier à :

1/ Gestionnaire du projet : tnegrinotti@lalouviere.be, Avenue Fidèle Mengal, 1 à 7100 La Louvière/ 064/27.79.80

2/ au DPO : dpo@lalouviere.be

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, toute personne concernée a le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de Contrôle si elle considère que le traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du RGPD.

Celle-ci doit être adressée à l'Autorité de Protection des Données, Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (contact@apd-gba.be).

Nous vous prions de dater et signer le document ci-dessous afin d'attester la prise de connaissance de celui-ci.

Madame, Monsieur.....déclarent avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles les données à caractère personnel sont collectées et traitées.

Fait à, le,

Signature(s)